

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS DU
SECONDAIRE DE L'ATHENEE ROYAL ROBERT CAMPIN

14 DECEMBRE 2017

Début de réunion : 18H35

Présents : Mme Saudoyer, Catherine, Christine, Liliane, Sophie, Enza, Gael et Joseph

Excusés : Natacha, Caroline, Valérie et Nathalie

Enza :

Tour de table, chacun se présente bien qu'il fasse très froid dehors, l'ambiance est chaleureuse et l'humeur joyeuse, c'est toujours très agréable de se retrouver et de discuter ensemble de la vie de nos enfants.

Comité de l'AP (association des parents) : Enza (présidente), Sophie (vice-présidente), Gael (trésorier), Joseph (membre effectif au CP), Natacha (membre suppléante au CP), le poste de secrétaire est toujours vacant et assuré par la présidente et la vice-présidente. **Rappel : il n'y a pas de professionnel de l'AP chacun est bénévole et « fait comme il le peut quand il le peut »**

Rôle de l'AP (cf. statuts) : faciliter les relations entre les parents et l'ensemble de la communauté éducative dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement dans le respect des droits et obligations de chacun. L'AP organise une veille passive et active en vue d'informer, le plus objectivement possible, tous les parents d'élèves.

→ la question de la manière dont nous communiquons avec l'ensemble des parents se pose aujourd'hui : D'après les statuts, les PV des réunions doivent être adressés à tous les membres du comité et approuvés à la réunion suivante, nous ne sommes pas tenus d'envoyer les PV à tous les parents. Cependant, nous désirons communiquer sur nos activités, les sujets soulevés et traités lors de nos réunions et de nos rencontres avec madame la Préfète et l'équipe éducative. **Nous décidons donc ce jour** que les PV de nos réunions seront après validation du comité et du chef d'établissement publiés dans l'onglet association des parents sur le site de l'école. Cela implique une rigueur dans l'écriture et le contenu afin qu'il soit compris de tous même des absents.

→ l'autre question concerne la FAPEO (fédération des associations de parents de l'enseignement officiel), devons-nous devenir membre et payer la cotisation de 20€ par an ? Selon les statuts, le comité doit assurer les relations de l'AP avec la FAPEO, Il n'est pas précisé que nous devons nous affilier et payer la cotisation. Jusqu'ici, les comités précédents n'adhéraient pas. L'association possède un code de référence qui est le : AP N°226, un lien existe donc. A noter : nous avons participé à une réunion de travail organisée par la fédération en début d'année nous n'avons pas été recontacté depuis et sur notre fonctionnement nous ne pensons pas que la fédération pourrait nous aider. Le comité décide donc de ne pas payer cette cotisation. Aucun membre présent ne voulant devenir délégué, cette fonction sera assurée par la présidente.

Mme Saudoyer :

Le conseil de participation réunit des délégués de la direction, de l'équipe éducative, des ouvriers, des parents et des élèves c'est à cette occasion que se traite tous les aspects de la vie de l'école. C'est à cette occasion que la direction informe des nouveaux projets comme par exemple la création d'une 3^{ème} année TTR (technique de transition) en informatique, l'ajout de 2hrs d'informatique en option.

Le renouvellement des membres du CP est nécessaire début janvier 2018

Sophie :

Bref retour sur l'année écoulée : conférences sur les dangers d'internet et réseaux sociaux ; BBQ des lauréats en collaboration avec l'AP du fondamental ; 2 prix lauréats ; Beps 50 personnes formées (48 élèves et 2 professeurs) depuis mai à fin novembre ; aide et soutien aux réthos dans leur projet Yearbook.

Nous nous renseignons actuellement afin d'organiser des conférences adressées aux élèves sur les dangers de la consommation d'alcool-tabac-drogue et peut-être de nouveau sur les dangers d'internet et des réseaux sociaux.

Enza :

Actualité : BONNE NOUVELLE, les comités de l'APS et de l'APF sont favorables à l'achat de deux défibrillateurs cette collaboration entre les deux AP permet d'obtenir une réduction. En accord avec Madame Saudoyer, ce matériel sera installé dès la rentrée de janvier.

L'APS soutenue et encouragée par la direction a investi dans la formation au BEPS (croix rouge) d'élèves âgés entre 15 et 18 ans (3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}) ce qui veut dire qu'aujourd'hui dans l'école sont présents, et pour certains encore 2 ans et demi, des personnes formées aux premiers gestes et capables de réagir efficacement en cas d'urgence vitale, ces personnes sont également capables d'utiliser un défibrillateur. Ceci concourt à augmenter la sécurité au sein de l'établissement.

Christine propose que les élèves qui ont été formés soient mis en valeur et reconnus. Mme Saudoyer y est très favorable et projette de donner la liste aux titulaires qui se chargeront de communiquer auprès des autres élèves et professeurs afin que chacun puisse identifier les élèves capables d'intervenir en cas de problème.

Mme Saudoyer :

Rencontre parents-professeurs : nouvelle organisation en projet, l'idée serait de prévoir un rendez-vous avec le titulaire et si nécessaire l'un ou l'autre professeur.

Catherine :

Communication autour des ados « dys », le message ne passe pas d'année en année. Comment faire pour améliorer cela ?

Madame Saudoyer explique qu'un classeur est présent dans la salle des professeurs référençant tous les enfants présentant une forme de dyslexie ou autre. Les professeurs sont tenus de le consulter. Christine propose pour faciliter le passage d'information que le nom de l'élève apparaisse dans une couleur différente afin que cela soit plus facile et rapide pour le professeur. Madame la Préfète y est favorable, retient l'idée et va réfléchir à comment la mettre en pratique.

Mme Saudoyer :

En ce qui concerne les titulaires de classe, une nouvelle organisation est en place : il y a maintenant deux titulaires par classe, des classeurs sont à la disposition des professeurs dans la salle des profs et où sont notées les remarques concernant les élèves.

Sophie :

Bibliothèque : Mme Shuffart étant en retraite où en est le projet ? Madame Saudoyer explique que Mr Baudouin Rémy s'en occupe désormais. Actuellement il recense les livres. L'idée serait d'ouvrir cette biblio au 3^{ème} degré, d'y installer deux ordis et ainsi de créer un « coin silencieux ». L'élève qui veut s'y rendre irait demander la clef aux éducateurs dont le bureau est proche, il serait ainsi responsabilisé.

Douches au sein de l'établissement toujours inutilisables, un aménagement est-il envisagé ? Non car le fond des bâtiments n'a pas d'argent pour cela et il y a d'autres priorités. Il est suggéré aux enfants d'utiliser des lingettes quand nécessaires et une serviette éponge.

Enza ajoute que certaines classes sont sales ainsi que les WC. Madame Saudoyer explique que ces derniers temps elle a dû faire face à un manque de personnel (5 malades sur 7 au niveau de l'équipe d'entretien). Quant aux WC, leur rénovation est en cours.

Enza : Renouvellement des membres

Comité actuel : Le comité est composé d'au moins trois membres, élus au scrutin secret pour deux ans maximum. Sont membres actuellement : Enza, Sophie, Gael

Le comité actuel est reconduit, accord de tous les membres présents. Il n'y a pas de candidat(e) pour le poste de secrétaire actuellement assuré par la présidente et la vice-présidente

Conseil de Participation : sont membres effectifs : Enza, Sophie, Gael, Joseph. Est membre suppléante : Natacha

Les membres actuels sont reconduits, avec ajout de Christine qui devient membre suppléante au côté de Natacha, accord de tous les membres présents.

Gael :

Etat des comptes (gérés par 2 membres, le trésorier et la présidente) : Gael nous présente le détail des comptes que l'AG approuve. Le compte présente un solde de 4316.70€. Dépenses 2017 : 2 conférences 180€, Prix à 2 lauréats 52€, 50 BEPS 1190€, frais gestion compte bancaire 36€/an. Entrées 2017 : bénéfices Barbecue des lauréats : 1000€, sponsoring de la Fortis pour les Beps 90€

Enza pour Caroline absente :

Beaucoup de retours négatifs sur la durée de certains entretiens lors de la réunion du 20 novembre, parfois plus de 30 minutes par famille. L'idée n'est pas de chercher à qui la faute. Nous savons qu'une réflexion est actuellement en cours au sein de l'établissement afin de réorganiser ces réunions. Même si un système de rendez-vous est proposé **chacun doit pouvoir respecter le délai de 10 minutes par rencontre** et pour cela les parents et professeurs doivent travailler de concert. Certains regardent leur montre, d'autre leur smartphone, certains professeurs ont des scrupules à dire « le temps est écoulé, je dois voir d'autres parents », certains parents n'ont pas la conscience du temps qui passe, mais alors les files s'allongent dans les couloirs et les attentes deviennent longues. D'où l'idée de déposer un sablier (acheté par l'association) sur chaque bureau, objet visible de tous, ludique et qui sera retourné soit par le professeur, soit par le parent ou l'élève. Est-ce plus choquant que de regarder son smartphone ou sa montre ? Au sein de notre petit groupe les avis sont différents, il serait intéressant de recueillir l'avis de plus de parents et également des professeurs. En attendant et au cas où cette solution serait un jour envisagée, Sophie et Enza se renseignent sur les prix.

Christine :

Quizz : L'AP a participé ce 17 novembre, c'était une très agréable soirée très intéressante, l'occasion d'échanges très intéressants. L'année prochaine nous devrions de nouveau former une équipe, voire plusieurs. Il y a une catégorie adultes et adolescents, seuls les premiers dans chaque catégorie sont primés d'où la proposition d'offrir aux 2^{ème} et 3^{ème} de la catégorie adolescents (qui sont pour la plupart les élèves) un petit prix. Les avis sont partagés au sein du groupe et ne permettent pas de décider, nous prendrons donc le temps d'y réfléchir et en reparlerons lors d'une prochaine réunion.

Sophie :

Portes ouvertes le 3/03/2018 de 14 à 18h, l'équipe éducative travaille en ce moment sur l'organisation, à ce stade nous ignorons si notre présence sera nécessaire et souhaitée. Gael et Catherine ne seront pas disponibles à cette date. Peuvent être présents, Sophie, Liliane, Christine, Joseph et Enza. Notre suggestion serait la suivante : amener plus d'élèves de l'école à participer activement aux portes ouvertes quelques-uns seraient dans le hall et accueilleraient avec l'association de parents les enfants qui sont pour la plupart en 6^{ème} primaire et leurs parents. Il faut fédérer les élèves de 1ère et 2ème année pour l'accueil car en général ils aiment cela tandis que les plus grands sont moins concernés ou ont d'autres préoccupations. Si d'autres parents veulent participer ils le peuvent.

Liliane intervient pour expliquer à quel point elle est persuadée que les activités organisées au sein de l'école en dehors du cadre strictement scolaire sont importantes pour assurer l'intégration des enfants et de leur donner confiance. Elle cite notamment des activités comme le quizz ou les portes ouvertes.

Enza :

Nos réunions étaient mensuelles, nous avons constaté que c'était inutile de maintenir ce rythme d'office. Les statuts nous obligent à une **réunion/trimestre**, nous décidons de respecter ce rythme, plus si nécessaire et de communiquer par mail entretemps.

Fin de l'AG : 20h45